



***Par dépôt électronique et messenger***

Le 10 février 2017

M. Pierre Méthé  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur relative à la construction du nouveau poste de Mékinac à 230-25 kV et de ses lignes d'alimentation  
Votre dossier : R-3989-2016  
Notre dossier : R053288 YF

---

Cher monsieur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur »), dépose ses réponses à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie dans le dossier décrit ci-dessus, ainsi qu'une liste des pièces révisée. Les originaux vous parviendront sous peu.

Nous vous soulignons que les réponses du Transporteur sont consignées aux pièces HQT-2, Document 1 en version caviardée et HQT-2, Document 1.1 sous pli confidentiel puisque les réponses aux questions 1.2.3 et 2.2.2 contiennent des renseignements confidentiels qui sont visés par l'affirmation solennelle de M. Mario Albert aux paragraphes 9 et 10, ainsi que par les conclusions de la demande d'autorisation. Le Transporteur demande à la Régie d'interdire la divulgation de ces renseignements puisque leur caractère confidentiel et l'intérêt public le requièrent.

Veuillez recevoir, cher monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

***(s) Yves Fréchette***

Me Yves Fréchette  
/jg  
p.j.